



Cahier des charges

Compétitions inter-régionales

Trampoline

Tumbling

Gymnastique Acrobatique

Aérobic

Fédération Française de Gymnastique

Contact : marion.limbach-tarin@ffgym.fr

Edition 2026-2027

Table des matières

LE REGROUPEMENT DES TERRITOIRES	4
LA RÉPARTITION DES MISSIONS	5
RÉFÉRENT FÉDÉRAL	6
ÉCHÉANCIER	6
LES DOCUMENTS	7
LE DOSSIER CLUB	7
LE DOSSIER TECHNIQUE	7
LE DOSSIER D'ACCUEIL.....	8
PROGRAMMES PRÉVISIONNELS, DÉFINITIFS ET ORDRES DE PASSAGE.....	8
LES BESOINS MATÉRIELS.....	9
ORGANISATION DE LA SALLE.....	9
MATÉRIEL PLATEAU DE COMPÉTITION	9
TUMBLING.....	9
GYMNASTIQUE ACROBATIQUE.....	10
TRAMPOLINE.....	11
AEROBIC.....	12
LES BESOINS HUMAINS	13
LA PREPARATION DE LA COMPETITION.....	13
LES POSTES TECHNIQUES COL	13
CONVOICATIONS JUGES ET DEROULEMENT	13
LES ASPECTS FINANCIERS.....	14
LES DROITS D'ENGAGEMENT	14
LA PRISE EN CHARGE DU MATERIEL.....	14
LA PRISE EN CHARGE DES CONVOQUÉS	15
LES RÉCOMPENSES	15
Fiche n°1 - Sélectives inter-régionales Tumbling - Filières Nationale et Élite	16
Fiche n°2 - Sélectives inter-régionales Trampoline - Filières Nationale et Élite.....	17
Fiche n°3 - Sélectives inter-régionales GAc - Filières Nationale et Élite	18
Fiche n°4 - Sélectives inter-régionales - Exemple de couplage Tumbling / GAc - Filières Nationale et Élite.....	19
Fiche n°5 - Sélectives inter-régionales - Exemple de couplage Trampoline / Tumbling / GAc - Filières Nationale et Élite	20

PRECISIONS SUR L'ORGANISATION	21
GESTION INFORMATIQUE DE LA COMPÉTITION.....	21
SECRÉTARIATS TECHNIQUES.....	22
PERMANENCE D'ACCUEIL	22
PROTOCOLE	22

ANNEXE 1 : Exemple de dossier COL

ANNEXE 2 : Exemple de dossier technique

ANNEXE 3 : Médailles

ANNEXES 4 ET 4 BIS : Plans type d'implantation du matériel

ANNEXE 5 : Barème de remboursement des frais

ANNEXE 6 : Montant des droits d'engagement

LE REGROUPEMENT DES TERRITOIRES

Trampoline, Tumbling et Gymnastique Acrobatique

Inter-région Ouest : Bretagne – Pays de la Loire – Centre Val de Loire – Normandie

Inter-région Nord : Hauts de France – Ile de France

Inter-région Est : Grand Est – Bourgogne-Franche-Comté

Inter-région Sud-Est : PACA – Auvergne Rhône-Alpes – Corse

Inter-région Sud-Ouest : Nouvelle Aquitaine – Occitanie

Pour la sélective 4 Trampoline, la sélective inter-régionale nord regroupe les inter-régions nord, ouest et est et la sélective inter-régionale sud regroupe les inter-régions sud-ouest et sud-est.

Pour le Tumbling et la Gymnastique Acrobatique :

L'inter-région ouest accueille les clubs des inter-régions nord et sud-ouest.

L'inter-région nord accueille les clubs des inter-régions ouest et est.

L'inter-région est accueille les clubs des inter-régions nord et sud-est.

L'inter-région sud-est accueille les clubs des inter-régions sud-ouest et est.

L'inter-région sud-ouest accueille les clubs des inter-régions ouest et sud-est.

Aérobic

Compétition interrégionale Nord : Hauts de France – Ile de France – Bretagne – Pays de la Loire – Centre Val de Loire – Normandie – Grand Est – Bourgogne-Franche-Comté

Compétition interrégionale Sud : PACA – Auvergne Rhône-Alpes – Corse – Nouvelle Aquitaine – Occitanie

LA RÉPARTITION DES MISSIONS

Les compétitions inter-régionales sont organisées par le comité régional à qui elles ont été confiées, avec l'appui de la Fédération Française de Gymnastique.

La FFGym

- Coordination générale du dispositif et accompagnement des comités régionaux, sous la responsabilité du DTN adjoint en charge des pratiques compétitives ;
- Définition du calendrier : dates des compétitions ou dates limites ;
- Identification des régions chargées d'organiser les compétitions, avec une rotation sur plusieurs saisons au sein d'une inter-région ;
- Validation des lieux et organisateurs identifiés par les comités régionaux ;
- Rédaction du cahier des charges ;
- Configuration des outils informatiques (création des types de catégories et des zones géographiques, événements intégrés dans le calendrier sur le site internet fédéral) et assistance des comités régionaux.

Les comités régionaux

- Organisation des compétitions selon le cahier des charges ;
- Identification des lieux et organisateurs ;
- Gestion informatique avec utilisation des outils fédéraux :
 - o Gestion des engagements via EngaGym (ouverture des engagements, extraction de la liste des engagés, transmission des engagés au responsable informatique et à la personne en charge du planning définitif et des ordres de passage) ;
 - o Gestion des ordres de passage via OrdoGym ;
 - o Gestion des musiques via DJGym ;
 - o Gestion des résultats via ScoreGym ;
- Vérification de la mise à disposition du matériel compétitif requis, avec en cas de besoin prise en charge de la location de matériel ;
- Encaissement des droits d'engagement ;
- Prise en charge des frais de déplacement et indemnités des personnes convoquées en tant que responsables du déroulement et des jurys, avec application du barème fédéral ;
- Commande et prise en charge des récompenses (médailles) ;
- Préparation et diffusion des documents d'information pour les clubs (dossier club, dossier technique, programme prévisionnel, programme définitif, ordres de passage...). En AER, les programmes prévisionnels et définitifs sont réalisés par la CNS.

Pour les domaines non abordés dans ce cahier des charges, se référer au cahier des charges des compétitions du comité régional organisateur.

RÉFÉRENT FÉDÉRAL

Pour chaque compétition inter-régionale, un référent fédéral est identifié par la FFGym.

Il est chargé d'accompagner le comité régional organisateur et le COL dans la mise en place de la compétition. Il est également responsable de la validation des documents de référence (dossier club, dossier technique, programme prévisionnel, programme définitif, ordres de passage).

Il fait partie des responsables convoqués et assure à ce titre la mission de coordination de la compétition avec le directeur de compétition désigné par le comité régional.

ÉCHÉANCIER

- 6 à 8 semaines avant la compétition : diffusion des documents d'information de la compétition (dossier club, dossier technique, programme prévisionnel),
- 6 semaines avant la compétition : envoi des convocations aux juges et responsables déroulement,
- 6 semaines avant la compétition : ouverture des engagements,
- Au plus tard 3 semaines avant la compétition : clôture des engagements (sauf AER la semaine suivant la date limite des compétitions régionales),
- 2 semaines avant la compétition (1 semaine au plus tard) : diffusion du planning définitif de l'événement et des ordres de passage.

LES DOCUMENTS

Le comité régional coordonne l'élaboration des documents créés pour la compétition (dossier club, dossier technique, programmes prévisionnel et définitif, ordres de passage).

Il les transmet ensuite au référent fédéral pour validation et les diffuse sur son site internet. Le Comité Régional doit envoyer au préalable le lien vers la page sur laquelle les informations seront mises en ligne afin qu'un lien soit fait entre le site internet fédéral et celui du Comité Régional organisateur. Pour l'aérobic, les plannings prévisionnel et définitif sont élaborés par la CNS et transmis au Comité Régional pour diffusion.

LE DOSSIER CLUB

Le COL constitue un dossier d'information aux clubs = dossier club dans lequel il inclut :

- Un plan de la ville situant les différents lieux où se déroule la manifestation,
- Le lieu et horaires de permanence et d'accueil,
- Les coordonnées téléphoniques et e-mail des personnes responsables,
- La liste des hôtels les plus proches pour les gymnastes et accompagnateurs,
- Tout renseignement utile à son organisation (repas, palmarès, sécurité...),

Le COL doit transmettre ce dossier par mail au responsable technique régional 8 semaines avant la date de la compétition. Il ne doit comporter aucune information technique, celles-ci étant du ressort du responsable technique régional.

(Cf. dossier club type en annexe)

LE DOSSIER TECHNIQUE

Le responsable technique régional de la discipline (ou personne désignée le comité régional organisateur) constitue le dossier technique en collaboration avec le référent fédéral.

Ce dossier doit comprendre les éléments suivants :

- Procédure d'engagement et de règlement des droits d'engagement, date de forclusion des engagements
- Informations complémentaires :
 - ✓ Certificats médicaux élite si cela est nécessaire
 - ✓ Protocole musique pour la Gymnastique Acrobatique et l'Aérobic
 - ✓ Cartes de compétition pour la Gac et certaines catégories de Trampoline,
 - ✓ Programme prévisionnel,
 - ✓ Toute autre information qu'il jugera utile.

(Cf. dossier technique type en annexe)

LE DOSSIER D'ACCUEIL

Le COL doit préparer un dossier à remettre à l'accueil du site de compétition pour chaque club et chaque personne convoquée. Ce dossier doit comprendre à minima les éléments suivants :

Aux délégations :

- Invitations diverses
- Accréditations
- Informations jugées utiles
- Tickets repas éventuels

Aux officiels (juges convoqués validés par le responsable national et autres)

- Un badge
- Le programme définitif de la compétition
- Une carte permanente parking si besoin
- Des tickets repas
- Des informations sur l'hébergement
- Plan d'accès aux salles de réunions
- Diverses informations utiles

PROGRAMMES PRÉVISIONNELS, DÉFINITIFS ET ORDRES DE PASSAGE

Les programmes prévisionnels et définitifs sont réalisés par le responsable technique des disciplines concernées du comité régional organisateur (ou personne désignée par le comité régional d'accueil). Ils sont construits en collaboration avec le référent fédéral et validés par celui-ci. Pour l'aérobic, les plannings prévisionnel et définitif sont élaborés par la CNS et transmis au Comité Régional pour diffusion.

Les programmes devront être affichés dans les espaces de passage des compétiteurs (accès vestiaires, salle d'échauffement, entrée de la salle de compétition en GAC et AER ou espace d'attente des gymnastes pour TR et TU. Ils devront également être distribués aux personnes convoquées sur le déroulement au personnel technique du COL et aux jurys. Prévoir 5 exemplaires au format A3 et 15 exemplaires au format A4 (20 pour les doubles jurys).

LES BESOINS MATÉRIELS

ORGANISATION DE LA SALLE

Afin d'optimiser au mieux l'espace, le COL devra fournir un plan d'implantation du matériel sur le plateau de compétition. Sur ce plan devront figurer, le matériel sportif, les tables de juges, secrétariat, la sono, les espaces compétiteurs etc...

Ce plan devra être approuvé par le responsable technique des disciplines concernées du comité régional organisateur en amont de la compétition et validé par le référent fédéral. Il doit être réalisé à l'échelle.

MATÉRIEL PLATEAU DE COMPÉTITION

TUMBLING

FOMBERG

Matériel	Piste d'élan 11m (10m minimum) + 25 à 26m de piste + 6m de réception (épaisseur 30 cm) 1 sur tapis sur la réception 1 tapis 2m X 1m50 épaisseur 20 cm (souple) 2 tremplins Prévoir 1 gros tapis contre le mur si la réception est collée au mur 1 bac à magnésie + magnésie 1 décamètre										
Salle	Compétition : Type C (24m x44m) – Éclairage 800 Lux Échauffement : Espace de tapis pour l'échauffement articulaire. 1 table avec 2 chaises pour les bénévoles du COL en charge de filtrer les entrées et contrôler les licences. Salles annexes : réunion des juges (avec vidéoprojecteur), infirmerie, local anti-dopage, vestiaires sportifs, vestiaires des juges.										
Jury	6 juges à l'exécution + 2 juges à la difficulté + 1 juge arbitre <table><tr><td>EXE 1</td><td>EXE 2</td><td>EXE 3</td><td>EXE 4</td><td>EXE 5</td><td>EXE 6</td><td>DIFF 1</td><td>DIFF 2</td><td>JA</td><td>PC</td></tr></table> Le juge Exécution 1 est positionné à 16m du début de la piste (côté course d'élan). La table est positionnée à 5 m du bord de piste (3m minimum si cela n'est pas possible).	EXE 1	EXE 2	EXE 3	EXE 4	EXE 5	EXE 6	DIFF 1	DIFF 2	JA	PC
EXE 1	EXE 2	EXE 3	EXE 4	EXE 5	EXE 6	DIFF 1	DIFF 2	JA	PC		
Affichage	Ecran/TV pour affichage des scores via Scoregym										
Informatique	Minimum : 1 PC Scoregym + imprimante Optimum : 9 tablettes pour les juges + 1 PC Scoregym + imprimante. Ecran/TV pour affichage des scores entraîneurs et public via Scoregym. Ecran avec Directgym en option.										
Vidéo	Camescope ou tablette avec pied (+ PC) Les vidéos doivent être transmises à l'issue de la compétition sur place au responsable des juges ou au référent fédéral.										
Matériel jury	1 drapeau rouge (ou système équivalent pour annoncer les modifications) 2 chronomètres Feuilles de match pour toutes les catégories si le système informatique est en configuration minimum										

GYMNASTIQUE ACROBATIQUE

Matériel	1 Praticable dynamique ou à ressorts Bac à magnésie + magnésie 1 Tapis 2m X 1m50 épaisseur 20 cm (souple)												
Salles	Salle de compétition : Type C (24m x44m) – Éclairage 800 Lux Échauffement : Praticable dynamique * + Espace d'échauffement articulaire 1 Tapis 2m X 1m50 épaisseur 20 cm (souple) 1 bac à magnésie + magnésie 1 table avec 2 chaises pour les bénévoles du COL en charge de filtrer les entrées et contrôler les licences. 1 table avec 2 chaises pour les juges correcteurs de cartes de compétition 1 PC avec DJGYM pour le contrôle des musiques. Salles annexes : réunion des juges (avec vidéoprojecteur), infirmerie, local anti-dopage, vestiaires sportifs, vestiaires des juges												
Jury	1 table de 12 mètres + 15 chaises par jury Certaines compétitions peuvent se dérouler avec 2 jurys simultanés. Ils peuvent être placés sur des côtés différents du praticable ou du même côté avec l'un des jurys au sol et le second sur une estrade de 40 cm. <table border="1"><tr><td>EXE</td><td>ART</td><td>EXE</td><td>ART</td><td>PC</td><td>JA</td><td>DIFF</td><td>EXE</td><td>ART</td><td>EXE</td><td>ART</td><td>Vidéo</td></tr></table> 1 juge arbitre + 1 à 2 juges à la difficulté + 2 à 6 juges à l'exécution + 2 à 6 juges à l'artistique NB : L'emplacement du PC peut varier selon le nombre de juges. Dans tous les cas, les JA et à la difficulté doivent être placés près de celui-ci.	EXE	ART	EXE	ART	PC	JA	DIFF	EXE	ART	EXE	ART	Vidéo
EXE	ART	EXE	ART	PC	JA	DIFF	EXE	ART	EXE	ART	Vidéo		
Informatique	Minimum : 1 PC avec Scoregym par jury + imprimante Optimum : Pour chaque jury, au maximum 15 tablettes (en moyenne 12 tablettes) + 1 PC Scoregym. 1 imprimante. Ecran/TV pour affichage des scores entraineurs er public via Scoregym. Ecran avec DirectGym en option.												
Vidéo	Caméscope ou tablette avec pied : 1 dispositif par jury Les vidéos doivent être transmises à l'issue de la compétition sur place au responsable des juges ou au référent fédéral.												
Sono	1 PC + 1 sono. La sono doit être indépendante de la sono générale en cas de couplage avec le trampoline.												
Matériel jury	Feuilles de match de chaque catégorie Chronomètre												

* En cas de difficulté pour équiper une salle d'échauffement respectant ces normes, contacter le responsable national des compétitions pour envisager une solution alternative.

TRAMPOLINE

Matériel	4 trampolines complets avec leurs tapis spécifiques toiles 4 X 4 ou 5 X 4 – 180 m2 de surface de sécurité épaisseur 20 cm (2 trampolines envisageables sur certains secteurs géographiques). Se rapprocher du référent fédéral. 4 Tapis parades 2 Bacs à magnésie + magnésie Machines temps de vol (une machine si deux trampolines, deux machines si quatre trampolines)												
Salles	Salle de compétition : Type C (24m x44m) – Hauteur 9 mètres minimum. Salle d'échauffement : - Pour les sélectives 2 et 3, à minima 1 espace de tapis pour l'échauffement articulaire. - Pour les sélectives 4, à minima 1 espace d'échauffement articulaire. Si possible 2 trampolines toiles 5 X 4 ou 4 x 4, 2 tapis parades, tapis de sécurité pour l'entourage des trampolines. Hauteur de plafond : 8 mètres minimum. 1 table avec 2 chaises pour les bénévoles du COL en charge du filtrage et du contrôle des licences Salles annexes : réunion des juges (avec vidéoprojecteur), infirmerie, local anti-dopage, vestiaires sportifs, vestiaires des juges												
Jury	1 estrade de 20 mètres à 1 mètre de haut si 2 jurys (10 m si un seul jury) 4 à 6 juges exécution, 2 juges difficulté, 1 ou 2 juges HD, 1 juge TOF, 1 juge arbitre <table><tr><td>T O F</td><td>HD</td><td>PC</td><td>JA</td><td>EXE 1</td><td>EXE 2</td><td>EXE 3</td><td>EXE 4</td><td>EXE 5</td><td>EXE 6</td><td>D1</td><td>D2</td></tr></table> HD = déplacement, TOF = Temps de vol	T O F	HD	PC	JA	EXE 1	EXE 2	EXE 3	EXE 4	EXE 5	EXE 6	D1	D2
T O F	HD	PC	JA	EXE 1	EXE 2	EXE 3	EXE 4	EXE 5	EXE 6	D1	D2		
Informatique	Minimum : 1 PC par jury + imprimante Optimum : 10 tablettes + 1 PC par jury. 1 imprimante. Ecran/TV pour affichage des scores entraîneurs et public via Scoregym. Ecran avec Directgym en option.												
Vidéo	1 caméscope ou tablette avec pied par jury Les vidéos doivent être transmises à l'issue de la compétition sur place au responsable des juges ou au référent fédéral.												
Matériel jury	Feuilles de match de chaque catégorie.												

AEROBIC

Matériel	Salle de compétition : • 1 parquet de compétition • 1 podium pouvant accueillir 8 compétiteurs par marche • 2 tables de juges nappées pour 12 personnes chacune + 24 chaises • 1 estrade pour le 2^{ème} jury (si le parquet est sur estrade, le premier jury devra être surélevé à 40 cm de hauteur et le second à 80 cm) • 1 table de direction avec nappe pour sono et informatique et 5 chaises • 1 table des récompenses avec nappe Salle d'échauffement : • 1 table pour le contrôle des licences + 2 chaises • 1 table dans l'espace échauffement en musique + 2 chaises													
Salles	Compétition : Type C (44mx24m) – Éclairage 800 Lux – Capacité spectateurs 500 places minimum. Échauffement : une ou plusieurs salles d'aménagement possible d'au moins trois espaces distincts équivalents à 3 surfaces de compétition (12x12m ; surfaces type parquet ou revêtement salle de sports collectifs) • Échauffement général (prévoir quelques tapis de réception) • Échauffement spécifique (surfaces 10x10m délimitées au ruban adhésif) • Échauffement en musique (surfaces 10x10m délimitées au ruban adhésif) Salles annexes : réunion des juges (avec vidéoprojecteur), infirmerie, local anti-dopage, vestiaires sportifs, vestiaires des juges													
Jury	1 Juge Arbitre, 2 Juges Difficulté, 4 juges Exécution, 4 juges Artistique, 1 Juge Temps <table border="1"><tr><td>JT</td><td>E1</td><td>A1</td><td>E2</td><td>A2</td><td>PC</td><td>JA</td><td>D1</td><td>D2</td><td>E3</td><td>A3</td><td>E4</td><td>A4</td></tr></table> 2 chaises et 2 drapeaux pour les juges de ligne.	JT	E1	A1	E2	A2	PC	JA	D1	D2	E3	A3	E4	A4
JT	E1	A1	E2	A2	PC	JA	D1	D2	E3	A3	E4	A4		
Sonorisation	Compétition : • Une sonorisation (ampli + haut-parleurs) • Un ordinateur pour la diffusion des musiques avec DJGym • Un micro Échauffement : • Une sonorisation (ampli + haut-parleurs) • Un ordinateur pour la diffusion des musiques avec DJGym													
Informatique	Minimum : 1 PC par jury + 1 imprimante. Des billets pour retour informatique. Feuilles de match de chaque catégorie. Optimum : 12 tablettes dont 2 sans fil pour les juges de ligne + 1 PC par jury. 1 imprimante. 1 PC en supervision à la table de Direction. Ecran/TV pour affichage des scores entraineurs et public via Scoregym. (écrans de passage). Ecran avec Directgym en option.													
Vidéo	1 caméscope (+PC) ou 1 tablette avec pied Les vidéos doivent être transmises à l'issue de la compétition sur place au responsable des juges ou au référent fédéral.													

LES BESOINS HUMAINS

LA PREPARATION DE LA COMPETITION

Le comité régional doit suivre et accompagner les travaux du COL. À tout moment, ils peuvent faire appel au référent fédéral.

LES POSTES TECHNIQUES COL

Le COL doit pourvoir les postes suivants pour les jours de compétition :

Accueil des clubs	1 à 3 personnes selon la compétition
Affichage	1 personne
Protocole	1 personne
Chambre d'appel	2 personnes
Salle d'échauffement	1 personne par espace d'échauffement
Sono musiques de passage	1 personne pour la GAC, 2 en AER
Secrétariat informatique	1 personne par jury
Estafettes (liaison informatique – jury)	1 personne par discipline si besoin
Vidéo	1 personne par jury

CONVOCATIONS JUGES ET DEROULEMENT

Les convocations sont envoyées par le comité régional organisateur. Pour le bon fonctionnement de la compétition, le comité régional doit convoquer à minima sur le déroulement de la compétition :

- Un speaker
- Un responsable plateau
- Un responsable informatique
- Un directeur de la compétition
- Le référent fédéral (il peut faire office de directeur de compétition)
- Un nombre de juges fonction des dispositions ci-dessous :

Aérobic : 1 responsable de jury, 4 juges

Trampoline : 2 responsables de jury

Tumbling : 1 responsable de jury

Gymnastique Acrobatique : 2 responsables de jury si 89 unités ou moins dans les engagements prévisionnels. 3 responsables de jury à partir de 90 unités dans les engagements prévisionnels.

En cas d'écart conséquent entre les engagements prévisionnels et nominatifs, le nombre de juges peut être revu à la hausse ou à la baisse par le référent fédéral.

Les responsables de jurys à convoquer par le comité régional sont désignés par le comité régional lui-même pour les Sélective 1, 2 et 3 Trampoline, par les responsables des juges fédéraux de chacune des disciplines concernées pour les autres sélectives.

LES ASPECTS FINANCIERS

LES DROITS D'ENGAGEMENT

Les engagements sont ouverts par le comité régional organisateur sur EngaGym. La gestion des droits d'engagement incombe également au comité régional.

Selon les tarifs votés par l'Assemblée Générale fédérale, le montant des droits d'engagement pour ces compétitions s'élève à 80 % des droits des compétitions nationales, **à l'exception des niveaux de pratique Elite et Performance pour lesquels les droits d'engagement sont fixés à 65 %**. Les tarifs en vigueur sont mentionnés dans l'annexe 6.

LA PRISE EN CHARGE DU MATERIEL

Dans le cas où le COL n'a pas la totalité du matériel gymnique nécessaire au bon déroulement de la compétition, il appartient au comité régional organisateur de prendre en charge les frais nécessaires à la venue du matériel de compétition.

La Fédération Française de Gymnastique possède une remorque gérée par le comité régional Auvergne Rhône-Alpes. Cette remorque est composée :

- Du dispositif gonflable de sécurité des trampolines, dispositif pouvant être utilisé pour 2 ou 4 trampolines (propriété FFGym),
- D'un praticable dynamique (propriété comité régional Auvergne Rhône-Alpes).

Le matériel peut être prêté sur demande du comité régional organisateur.

De même, le praticable Aérobie de la FFGym peut être prêté sur demande du comité régional organisateur.

Il est également envisageable de solliciter les fournisseurs partenaires de la Fédération Française de Gymnastique.

Pour toutes les demandes de matériel, la demande doit être faite au siège de la Fédération Française de Gymnastique auprès de nataly.dormant@ffgym.fr et marion.limbach-tarin@ffgym.fr.

Les frais de transport du matériel seront à la charge du comité régional.

LA PRISE EN CHARGE DES CONVOQUÉS

Les convoqués sont pris en charge par le comité régional organisateur pour les frais de déplacement et les indemnités sur la base du barème fédéral (cf. annexe 5). Les frais de séjour (hébergement / restauration) sont à la charge du Comité d'Organisation Local, en chambre individuelle en hôtel de catégorie ** minimum.

LES RÉCOMPENSES

Les médailles sont prises en charge par le comité régional, se référer à l'annexe 3.

Lorsque cela est possible avec le fournisseur, il est conseillé de ne lui donner le nombre définitif de médailles qu'après la date de forclusion des engagements. Certaines catégories sont susceptibles de ne pas être ouvertes en GAc car il n'y aura pas d'engagés (ex : quatuor Elite). La commande peut devenir beaucoup moins importante que prévue.

Fiche n°1 - Sélectives inter-régionales Tumbling - Filières Nationale et Élite

Infrastructures :

Salle de compétition

1 salle (44 m x 24 m x 5m de hauteur) – 500 spectateurs

Salle d'échauffement :

1 espace d'échauffement articulaire de 8m x 8m

Salles annexes :

1 salle de réunion de juges avec vidéoprojecteur. Infirmerie.

Matériel :

1 piste de tumbling normes FIG + course d'élan à hauteur + réception de 3m x 6m x 30 cm. 1 sur-tapis.

Personnes à convoquer par le comité régional organisateur (Prise en charge transport + hébergement/restauration + indemnités selon le barème fédéral) : **6**.

Déroulement (5) : 1 directeur de compétition, 1 responsable plateau, 1 speaker, 1 responsable informatique, le référent fédéral.

Juges (1) : 1 responsable du jury Tumbling (nommé par le responsable des juges fédéraux).

Fiche n°2 - Sélectives inter-régionales Trampoline - Filières Nationale et Élite

Infrastructures :

Salle de compétition

1 salle (44 m x 24 m x 9m de hauteur) – 500 spectateurs

Salle d'échauffement :

Minimum : 1 espace d'échauffement articulaire de 8m x 8m

Optimum : 1 salle de 8m de hauteur. 2 trampolines toiles 4x4 ou 5x4. 102 m2 de tapis de 20cm. 2 tapis parade.

Salles annexes : 1 salle de réunion de juges avec vidéoprojecteur. Infirmerie.

Matériel de compétition :

- Sélective inter-régionale 4 : 4 trampolines toile 4x4 ou 5x4. 180 m2 de tapis d'épaisseur 20cm. 4 tapis parade.
- Sélective inter-régionale 2 et 3 : 2 ou 4 trampolines toile 4x4 ou 5x4 selon les territoires. 2 ou 4 tapis parades. 102 m2 ou 180 m2 de tapis selon le nombre de trampolines.
- Machine temps de vol (une machine si deux trampolines, deux machines si quatre trampolines).

Personnes à convoquer par le comité régional organisateur (Prise en charge transport + hébergement/restauration + indemnités selon le barème fédéral) : **7**.

Déroulement (5) : 1 directeur de compétition, 1 responsable plateau, 1 speaker, 1 responsable informatique, le référent fédéral.

Juges (2) : 2 Responsables du Jury Trampoline (nommé par le responsable des juges fédéraux).

Fiche n°3 - Sélectives inter-régionales GAc - Filières Nationale et Élite

Infrastructures :

Salle de compétition

1 salle (44 m x 24 m x 8m de hauteur) – 500 spectateurs

Salle d'échauffement :

1 salle. 1 praticable dynamique. 1 espace d'échauffement corporel de 8m x 8m (ou plusieurs espaces représentant au total une surface équivalente).

1 tapis de 2m X 1,5 m d'épaisseur 20 cm (souple)

Salles annexes : 1 salle de réunion de juges avec vidéoprojecteur. Infirmerie.

Matériel de compétition :

1 praticable dynamique

1 tapis de 2m X 1,5 m d'épaisseur 20 cm (souple)

Personnes à convoquer par le comité régional organisateur (Prise en charge transport + hébergement/restauration + indemnités selon le barème fédéral).

Déroulement (5) : 1 directeur de compétition, 1 responsable plateau, 1 speaker, 1 responsable informatique, le référent fédéral.

Juges (2 ou 3) : le nombre de juges dépend du nombre d'unités à l'issue des engagements prévisionnels. Se référer au tableau de la page 13

Fiche n°4 - Sélectives inter-régionales - Exemple de couplage Tumbling / GAc - Filières Nationale et Élite

Infrastructures :

Salle de compétition

1 salle (44 m x 24 m x 5m de hauteur) – 500 spectateurs

Salle d'échauffement :

1 espace d'échauffement articulaire de 10m x 10m (ou plusieurs espaces pour une surface totale équivalente)

1 praticable dynamique.

Salles annexes : 2 salles de réunion de juges avec vidéoprojecteur. Infirmierie.

Matériel de compétition :

1 piste de tumbling normes FIG + course d'élan à hauteur + réception de 4m x 6m x 30 cm. 1 sur-tapis.

1 praticable dynamique. 1 tapis de 2m X 1,5m X 20cm (souple).

Personnes à convoquer par le comité régional organisateur (Prise en charge transport + hébergement/restauration + indemnités selon le barème fédéral) : **8**.

Déroulement (5) : 1 directeur de compétition, 1 responsable plateau, 1 speaker, 1 responsable informatique, le référent fédéral.

Juges : 1 responsable du Jury Tumbling (nommé par le responsable des juges fédéraux). Pour la GAC, le nombre de juges dépend du nombre d'unités à l'issue des engagements prévisionnels. Se référer au tableau de la page 13

Fiche n°5 - Sélectives inter-régionales - Exemple de couplage Trampoline / Tumbling / GAc - Filières Nationale et Élite

Infrastructures :

Salle de compétition

1 salle (44 m x 24 m x 9m de hauteur) – 1000 spectateurs

Salle d'échauffement :

1 espace d'échauffement articulaire de 12m x 12m (ou plusieurs espaces pour une surface totale équivalente)

1 praticable dynamique.

1 tapis de 2m X 1,5 m épaisseur 20 cm (souple)

Si possible 2 trampolines toile 4x4 ou 5x4 (sélective 3). 180 m² de tapis de 20 cm. 2 tapis parade.

Salles annexes : 3 salles de réunion de juges avec vidéoprojecteur. Infirmerie.

Matériel de compétition :

1 piste de tumbling normes FIG + course d'élan à hauteur + réception de 4m x 6m x 30 cm. 1 sur tapis.

1 praticable dynamique.

4 trampolines toiles 4x4 ou 5x4 (sélective 3). 180 m² de tapis de 20 cm. 4 tapis parade. 2 trampolines envisageables pour une sélective 2 sur certains territoires.

Machine temps de vol (une machine si deux trampolines, deux machines si quatre trampolines).

Personnes à convoquer par le comité régional organisateur (Prise en charge transport + hébergement/restauration + indemnités selon le barème fédéral)

Déroulement (5) : 1 directeur de compétition, 1 responsable plateau, 1 speaker, 1 responsable informatique, le référent fédéral.

Juges : 2 responsables du Jury pour le Trampoline, 1 responsable du Jury Tumbling. Pour la GAC, le nombre de juges dépend du nombre d'unités à l'issue des engagements prévisionnels. Se référer au tableau de la page 13

PRECISIONS SUR L'ORGANISATION

GESTION INFORMATIQUE DE LA COMPÉTITION

Traitement des résultats

- Les résultats sont traités par informatique et uniquement avec le logiciel fédéral ScoreGym.
- Les numéros des sélectives inter-régionales sont attribués d'office par la FFGym lors de la création des zones géographiques dans EngaGym.

La gestion informatique revient au comité régional.

Le responsable informatique doit paramétrer ScoreGym avant le début de la compétition, imprimer les feuilles de matchs des gymnastes (bordereaux de saisie) pour le secrétariat informatique en nombre suffisant.

Production et transmission des résultats

Après chaque catégorie et avant la cérémonie protocolaire, le palmarès doit être accessible, via DirectGym (envoi des notes sur le site live.ffgym.fr) ou via un affichage papier sur le site de compétition.

Dans le second cas, il est recommandé pour faciliter le travail, d'avoir une photocopieuse à disposition avec une personne chargée de la duplication.

Il incombe au responsable informatique de la compétition de transmettre les résultats :

1. A la fédération par l'intermédiaire de ScoreGym ;
2. Un double des résultats sous format .PDF à : marion.limbach-tarin@ffgym.fr et à la CNS concernée :

AER : cnsaer@ffgym.fr

GAC : cnsagac@ffgym.fr

TR-TU : cnstr_tu@ffgym.fr

SECRÉTARIATS TECHNIQUES

Les secrétariats techniques sont désignés par le COL et il faut prévoir 1 personne par jury. Ils ont pour mission le traitement informatique des résultats (saisie des notes ou ouverture de la saisie des tablettes selon le mode choisi).

PERMANENCE D'ACCUEIL

Elle doit être d'un accès facile, proche de la salle de compétition, avec des possibilités de parking.

Y seront remis la documentation concernant la compétition ainsi que les accréditations.

PROTOCOLE

Les heures des cérémonies protocolaires sont fixées dans l'organigramme. Il appartient au responsable protocole du COL en relation avec l'officiel représentant le comité régional de préparer la remise des récompenses avec les personnalités politiques et fédérales présentes.

Une feuille doit être prévue à l'avance (précisant nom, qualité de la personne) remplie lisiblement et remise au coordonnateur de compétition pour lecture du palmarès. Il est conseillé de préparer les feuilles de protocole avant la compétition, dans l'ordre de remise des récompenses et de les remplir 1h avant le début de la cérémonie protocolaire.